



REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR AUPRÈS DE L'UNESCO

Communiqué de presse

L'UNESCO accorde une aide financière de 25 000 USD suite au passage du cyclone Haruna

Paris, 22 avril 2013 – Deux mois après le passage du cyclone Haruna qui a fait de nombreuses victimes et d'importants dégâts matériels dans le Sud-Ouest de Madagascar, la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) vient d'accorder le déblocage d'une contribution financière de 25 000 dollars des États-Unis, suite à la demande d'aide d'urgence formulée par la Représentation permanente de Madagascar auprès de l'UNESCO au nom du Gouvernement malgache.

Cette aide financière servira à l'achat de 5 000 kits scolaires qui seront distribués aux établissements scolaires sinistrés dans douze localités de la région de Toliara. Conformément aux dispositions régissant les relations entre l'UNESCO et ses États membres, ce projet sera piloté par la Commission nationale malgache pour l'UNESCO, basée à Antananarivo, et dont la présidence est assurée par le Ministre de l'Éducation Nationale.

Alors que l'Organisation traverse depuis deux ans une crise financière sans précédent suite à la suspension d'importantes contributions de la part de certains États membres, cette assistance financière souligne les efforts permanents déployés par l'UNESCO et la Directrice générale pour venir en aide aux populations les plus démunies dans ses domaines de compétence.

A ce titre, il est d'ailleurs opportun de rappeler qu'une aide d'urgence a déjà été accordée par l'UNESCO en 2012, suite au passage du cyclone Giovanna et de la tempête tropicale Irina.

La Représentation Permanente de Madagascar auprès de l'UNESCO (REPERMAD UNESCO) est une interface entre l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et la Commission Nationale malgache pour l'UNESCO (ComNat) basée à Antananarivo. Sa mission est de veiller à faire bénéficier la ComNat de toute l'expertise, des programmes et des analyses de l'UNESCO dans ses différents domaines de compétence.

Représentation permanente de Madagascar auprès de l'UNESCO

40 rue du Général Foy

75008 Paris, France

Courriel : depemadu@wanadoo.fr

Tél. : +33 (0)1 42 93 34 77 | Fax : +33 (0)1 45 22 22 89

Site Internet : www.madagascar-unesco.com

Rejoignez-nous sur notre Page Facebook !